

Psychoéducatrice,
Psychoéducateur

50 %

NO DE L’AFFICHAGE
08P (2023-2024)
2150-

LIEU DE TRAVAIL
École de l'Intervalle
(Joliette)

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT
Monsieur Pierre-Olivier Demers Giroux
Direction adjointe

DÉBUT D’AFFICHAGE
8 novembre 2023

FIN D’AFFICHAGE
15 novembre 2023
16 heures

RÉCEPTION DES
CANDIDATURES

L’avis de candidature pourra être envoyé par courriel ou par télécopieur au Service des ressources humaines. Le numéro du concours doit être inscrit sur votre correspondance. Seules les candidatures retenues seront contactées.

TÉLÉCOPIEUR
450 889-3192

ADRESSE ÉLECTRONIQUE
rhaffichagepro@csssamares.gouv.qc.ca

ENTRÉE EN FONCTION DÈS QUE POSSIBLE

NATURE DU TRAVAIL

L’emploi de psychoéducatrice ou psychoéducateur comporte plus spécifiquement des fonctions de prévention, de dépistage, d’aide, d’accompagnement et d’évaluation des difficultés d’adaptation et des capacités adaptatives des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d’adaptation, ainsi que de détermination d’un plan d’intervention psychoéducative et sa mise en œuvre, dans le but de réunir les conditions favorables à l’adaptation optimale de l’élève, au rétablissement et au développement de ses capacités adaptatives et de son autonomie, en interaction avec son environnement. Elle ou il assume un rôle conseil et de soutien auprès des intervenantes et intervenants scolaires et des parents.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La psychoéducatrice ou le psychoéducateur participe à l’élaboration et la mise en application du service de psychoéducation tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que le centre de services scolaire.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d’intervention; elle ou il planifie et effectue l’évaluation des difficultés d’adaptation et des capacités adaptatives des élèves, notamment de l’élève handicapé ou en difficulté d’adaptation, et de l’élève atteint d’un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire, afin de préciser le profil de fonctionnement de l’élève et ses besoins au plan psychosocial; elle ou il recueille auprès des intervenantes et intervenants scolaires ou externes et des parents des renseignements pertinents, sélectionne et utilise les tests appropriés, effectue des entrevues et procède à des observations et à l’analyse des données, dans le cadre de la détermination d’un plan d’intervention pour répondre aux besoins de l’élève.

Elle ou il participe avec l’équipe multidisciplinaire à l’élaboration et la révision du plan d’intervention de l’élève en y intégrant, s’il y a lieu, son plan d’action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d’intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l’équipe à la concertation et la coordination des interventions et à l’évaluation de l’atteinte des objectifs.

Elle ou il participe avec les enseignantes et enseignants à l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d’adaptation.

Elle ou il accompagne et conseille les autres intervenantes et intervenants scolaires et les parents d’élèves en difficulté d’adaptation; elle ou il leur propose des stratégies pour intervenir auprès de ces élèves et les guide dans le choix d’attitudes et d’approches pour favoriser le développement de comportements sociaux souhaitables et de compétences adaptatives; elle ou il planifie, organise et anime des activités de formation.

Elle ou il planifie, organise et anime, en collaboration avec d’autres intervenantes et intervenants scolaires ou externes, des activités auprès de groupes classes ou des groupes d’élèves présentant des difficultés communes ou des problématiques particulières.

Elle ou il conçoit, adapte ou élabore du matériel en fonction des besoins et des capacités des élèves présentant des difficultés d’adaptation.

Elle ou il conseille le personnel d’encadrement, rédige des rapports d’expertise, d’évaluation, de bilan et d’évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il conseille et soutient les intervenantes et intervenants scolaires en matière d’intégration d’élèves en classe ordinaire; elle ou il leur propose des moyens d’intervention ou des activités appropriées à la situation de l’élève.

Elle ou il établit et maintient une collaboration et des liens avec les organismes partenaires; elle ou il communique avec les autres intervenantes et intervenants concernés pour obtenir

TRAITEMENT TAUX HORAIRE*

*(plus une majoration)

Minimum : 27,08 \$

Maximum : 47,98 \$

TRAITEMENT ANNUEL

Minimum : 49 456 \$

Maximum : 87 626 \$

*Une rémunération additionnelle de 2,00 % est octroyée à la personne professionnelle détentrice d'une maîtrise lorsque celle-ci est exigée au Plan de classification et requise dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. Cette rémunération additionnelle s'applique après avoir séjourné un an à l'échelon 18.

HORAIRE

17,5 heures par semaine

8 h 30 à 16 h 30

Le Centre de services scolaire des Samares applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Le Centre de services scolaire des Samares, situé dans la région de Lanaudière à proximité de Joliette, emploie plus de 4 500 personnes.

Consultez nos offres d'emploi à
l'adresse

www.csssamares.gouv.qc.ca/

ou fournir des avis et des renseignements; elle ou il peut diriger l'élève ou ses parents vers des ressources appropriées à la situation et aux besoins.

Elle ou il peut être appelé à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence et proposer des pistes de solution.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par le centre de services scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Être membre de l'Ordre des psychoéducateurs et des psychoéducatrices du Québec.

Exigences particulières

- Avoir d'excellentes habiletés en communication écrite et verbale.
- Avoir une bonne capacité d'adaptation.
- Avoir de bonnes habiletés en service à la clientèle.
- Avoir un bon esprit d'analyse et de prise de décision.
- Faire preuve d'initiative, d'innovation, de créativité, de résolution de problèmes et d'un sens de l'organisation.
- Avoir la connaissance d'un logiciel de traitement de texte (type Word).
- Avoir des habiletés en informatique ainsi que sur les moteurs de recherche Internet.
- Avoir de l'expérience en emploi auprès de la clientèle scolaire constitue un atout.
- Avoir de bonnes habiletés à animer des groupes.
- Avoir de bonnes habiletés à travailler en équipe multidisciplinaire.
- Avoir la connaissance d'un logiciel de courrier électronique.
- Être capable de jouer un rôle-conseil face à la direction concernant les besoins des élèves et les services à dispenser à partir de l'analyse des besoins réalisés.
- Avoir la capacité de s'investir dans différents projets de vie scolaire proposés par l'école.
- Avoir la capacité d'établir et de maintenir des liens de confiance avec les élèves et les intervenants du milieu.

La personne devra détenir un permis de conduire valide, avoir accès à un véhicule et l'utiliser pour se déplacer sur le territoire du Centre de services scolaire des Samares.

Les personnes candidates pourraient être appelées à passer des tests et une entrevue afin de vérifier si elles répondent aux exigences du poste.